

**Zeitschrift:** Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung

**Herausgeber:** Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat

**Band:** 15 (1939-1940)

**Heft:** 17

**Artikel:** Les "Foyers de poche"

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-710449>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 22.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Les „Foyers de poche“

Le samedi 2 décembre 1939, jour où le Département social romand célébrait à Yverdon le 20<sup>e</sup> anniversaire de sa création, la population de cette ville a vu s'élever en un clin d'œil sur la place d'Armes, une construction de bois sur laquelle on put lire ces mots: *Foyer du Soldat*.

De quoi s'agit-il? Voulait-on entre Théâtre et Collège et sur cette prairie dresser à titre durable un nouvel édifice à l'intention des troupes?

En aucune façon! Il ne s'agissait ici que d'une exposition tout à fait temporaire d'un des abris démontables qui sont avant tout destinés aux troupes de couverture.

L'histoire en est courte et simple.

Pour ces postes avancés que, sur toute la frontière, il faut dissimuler aux regards indiscrets, pour ces détachements qui, sous l'âpre bise et bientôt sous la neige, vont monter la garde on ne sait trop combien de mois et peut-être d'années, il est indispensable de créer des lieux de repos où, aux heures libres, sans que rien décèle leur présence, les hommes aient au moins la douceur de causer ou d'écrire, où ils puissent goûter l'illusion du chez soi.

Un jeune architecte E. P. Z., soldat lui-même, M. Charles-Edouard Geisendorf, de Genève, semble avoir trouvé la réponse adéquate à ces besoins.

Recourant à la technique moderne et s'inspirant des expériences faites en nos cabanes de l'alpe, il a conçu, en appliquant le brevet Weber, un diminutif de la Maison du Soldat, où une trentaine d'hommes (bien tassés, on en mettra quarante) pourront, coude à coude et les pieds sous la table, noircir du papier, tailler un yass et consommer des boissons chaudes. Certes, cela n'aura pas l'ampleur inutile de nos palaces, et l'on n'y dansera pas le tango, mais on sait que si la compressibilité du troupeau est sans bornes, celle de nos bourses n'est pas sans limites.

Chose remarquable, la construction entière, de 28 m<sup>2</sup>, pèse à peine 4 tonnes et peut être transportée sur un seul camion. Elle a été montée par 6 soldats du bataillon ... en deux heures vingt minutes exactement. Le matin elle

était encore à Suscévaz; à 16 h. elle recevait la visite de tous les délégués du D. S. R. véritablement enchantés de ce qu'ils ont vu là pour la première fois.

On a donc fait vite et bien, de plus, on a fait bon marché.

C'est pourquoi, sans hésiter, l'institution qui, en 1915, a créé la Maison du Soldat et en plaça 16 sur le front, n'hésite pas à lancer de nouveau son appel au pays et réclame l'aide de chacun. Oui, de chacun, car qui n'a pas ou n'aura tôt ou tard l'un des siens sur le front?

Le D. S. R. a pris sur lui de construire, en série, ces refuges du soldat, qu'en adoptant une formule actuelle, on peut baptiser des Foyers de poche!

Il faut, pour une fois, voir grand, car, à moins d'abolir l'armée, on sait qu'il y aura plus tard des manœuvres et bien des occasions où ces maisons démontables trouveront leur emploi.

Un de ces foyers coûte, sans mobilier, 2500 fr., — à peu près ce que coûte un seul exercice de tir pour une batterie de campagne!

Pourquoi, comme en 1915, ne verrait-on pas s'allumer à travers notre Suisse cette flamme d'émulation qui pourra inciter les communes, les Eglises et les coeurs généreux à doter notre armée de ces indispensables abris? Pourquoi ne leur donnerait-on pas pour parrains et marraines des noms glorieux de notre histoire? L'exposition de Zurich a montré qu'il est dans notre Panthéon national nombre d'hommes et de femmes illustres à remettre en honneur.

Pourquoi enfin, et dès maintenant, ne se constituerait-il pas des groupes d'action pour gagner à cette idée de nombreuses sympathies et surtout pour réunir des fonds?

L'hiver est là.

A ceux qui se sont levés sans hésiter pour défendre notre sol, sachons prouver notre reconnaissance en implantant sur ce sol même les «Foyers de poche» du Département social romand!

## **L'organisation d'une position fortifiée**

Dans l'organisation d'une position, on part de ce principe que, de même que l'offensive exige une succession d'efforts, de même la défensive doit comporter un échelonnement des forces et des moyens de résistance.

L'organisation d'une position comprend par suite une série d'échelons, qui sont, en général:

- 1<sup>o</sup> une ligne avancée;
- 2<sup>o</sup> une ligne principale de combat;
- 3<sup>o</sup> une deuxième ligne;
- 4<sup>o</sup> une ligne de retraite.

En second lieu, toute position doit satisfaire aux conditions générales suivantes, qui sont analogues à celles que doit remplir chacune de ses lignes de retranchement:

1. Le terrain en avant du front et du flanc doit être bien battu par l'artillerie et d'un accès aussi difficile que possible. Pour cela, il faut que les couverts existants disparaissent ou que ceux qui subsistent soient exactement repérés; que les communications de toute nature soient obstruées ou détruites; que le terrain soit semé d'obstacles.

2. Les abords immédiats doivent permettre aux défenseurs de faire un bon usage de leurs armes, être d'un accès difficile et disposés de façon à retenir longtemps

l'assaillant sous le feu du défenseur: d'où la nécessité de dégager le champ de tir et d'organiser sur les abords de solides défenses accessoires bien battues.

3. Le front doit avoir une étendue proportionnée à l'effectif.

4. Les flancs doivent être bien appuyés pour que la position ne puisse être tournée. A défaut d'obstacles naturels, on créera de solides ouvrages empêchant les mouvements tournants de l'ennemi.

5. A l'intérieur, les diverses lignes de la position doivent se soutenir mutuellement et, à cet effet, il faut: organiser de bonnes communications praticables en tous sens aux troupes de toutes armes, de façon à permettre de manœuvrer facilement; échelonner les différentes lignes à des distances telles, que chaque ligne puisse voir et rendre intenable à l'ennemi le terrain en avant d'elle.

6. Les derrières doivent avoir des débouchés nombreux, faciles d'accès et des points d'appui pour la retraite. Si les ressources de la position sont insuffisantes, on créera des chemins de colonnes, et on construira des ouvrages pour protéger la retraite.

Dans une prochaine livraison, nous donnerons un exemple théorique d'organisation d'une position.